



RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00920
Numéro SIREN : 780 129 987
Nom ou dénomination : RENAULT s.a.s

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2017 sous le numéro de dépôt 38524

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU MERCREDI 9 FEVRIER 2017

Le 9 février 2017 à 15h, le Conseil d'administration de Renault s'est réuni au 13-15 quai Le Gallo – 92100 Boulogne-Billancourt.

Etaient présents :

M. Ghosn, Président du Conseil d'administration,
M. Barrat, M. Belda, Mme Blair, M. Desmarest, M. Faure, M. Gentil, Mme de La Garanderie,
M. Lagayette, M. Ostertag, M. Personne, M. Riboud, Mme Serizawa, Mme Sourisse,
M. Thomas, M. Vial

Etaient absents et excusés :

Mme Qiu, ayant donné pouvoir à Mme de La Garanderie.
M. Ladreit de Lacharrière, ayant donné pouvoir à M. Lagayette.

Etait invité : M. Yamauchi

Assistaient également à la séance à partir du point 1 :

M. Chabrier, Secrétaire du CCE,
Mme Sepehri, Membre du Comité Exécutif, Directeur Délégué à la Présidence du Groupe et
Secrétaire du Conseil d'administration,
Mme Delbos, Membre du Comité Exécutif, Directeur Financier Groupe,

Assistait à la séance uniquement au point 1 :

M. Bajaj, Directeur Talent Management Alliance,

Assistaient à partir du point 4 :

Mme Damesin, Membre du Comité Exécutif, Directeur des Ressources Humaines
Groupe et Alliance,
M. Bolloré, Membre du Comité Exécutif, Directeur Délégué à la Compétitivité, Groupe et
Alliance,
M. Mueller, Membre du Comité Exécutif, Directeur Délégué à la Performance,

M. Dugit-Pinat, Directeur de la Comptabilité Groupe,
M. Pieton, Directeur Performance et Contrôle Groupe.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Lagayette.

././.

POINT III – POINT GOUVERNANCE – RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE DES NOMINATIONS ET DE LA GOUVERNANCE

././.

1. Nomination et renouvellement d'administrateurs

Le Comité a examiné les mandats qui arrivaient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale 2017.

Elle note, tout d'abord, que Mme Serizawa a été cooptée en qualité d'administrateur sur proposition de Nissan par le Conseil lors de sa séance du 12 décembre 2016 en remplacement de Mlle Koike, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2017.

En sus du mandat de Mme Serizawa, les mandats de M. Belda et d'elle-même arrivent à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale. M. Belda et elle-même ne pourront pas être renouvelés à cette occasion.

Mme de La Garanderie informe également le Conseil que M. Riboud a remis sa démission au Président du Conseil d'administration avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 15 juin prochain. Le Conseil remercie M. Riboud pour le travail remarquable qu'il a accompli au sein du Conseil de Renault.

Pour mémoire, les prochaines nominations ou renouvellements d'administrateurs doivent être examinés au regard des critères d'âge et de parité.

S'agissant des limites d'âge, Mme de La Garanderie rappelle que l'Assemblée Générale 2015 a instauré les limites suivantes :

- Individuelle : 72 ans à la date de nomination ou de renouvellement,
- Collective : 70 ans pour le tiers du Conseil.

A compter de 2017, le Conseil, hors administrateurs représentant les salariés, devra compter 40 % de femmes, soit au moins sept femmes pour un Conseil composé de 19 membres, dont 3 représentants des salariés.

Le Conseil comprend aujourd'hui cinq femmes : Mme Blair, Mme Serizawa, Mme Qiu, Mme Sourisse et elle-même.

Dans la mesure où son mandat ne sera pas renouvelé, il convient de nommer trois nouvelles administratrices lors de l'Assemblée Générale 2017 en remplacement de MM. Belda et Riboud et d'elle-même.

Enfin, elle indique que des élections se sont tenues du 2 au 12 janvier 2017 au sein du Groupe, où les votants étaient les salariés actionnaires détenteurs d'actions dans le plan d'épargne salariale de Renault, et en application du règlement intérieur des élections, deux candidatures seront proposées au vote de l'Assemblée Générale mixte qui nommera alors l'administrateur de Renault représentant les salariés actionnaires pour un mandat de quatre années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale

statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les candidats ayant obtenu plus de 5% des votes favorables sont M. Julien Thollot et M. Benoît Ostertag.

Mme de La Garanderie passe alors aux recommandations du Comité des nominations et de la gouvernance pour ce Conseil.

Le Conseil est honoré de la présence de M. Yamauchi, en qualité d'invité. M. Yamauchi est proposé à la cooptation par Nissan en qualité d'administrateur en remplacement de M. Saikawa, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2018.

M. Yamauchi a travaillé pendant de nombreuses années à la Direction des Achats de Nissan, en particulier pour Renault Nissan *Purchasing Organization*, avant de devenir Directeur à la Compétitivité de Nissan (*Chief Competitive Officer*) en novembre 2016.

- Le Comité recommande la cooptation M. Yamauchi en qualité d'administrateur en remplacement de M. Saikawa.

Ainsi, le Comité des nominations et de la gouvernance propose au Conseil de soumettre à l'Assemblée Générale 2017 :

- la nomination en qualité d'administrateur indépendant de Mme Bensalah Chaqroun en remplacement de Mme de la Garanderie, dont le mandat d'administrateur arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale 2017 et qui n'a pas souhaité voir son mandat renouvelé ;
- la nomination en qualité d'administrateur indépendant de Mme Darmaillac en remplacement de M. Belda, dont le mandat d'administrateur arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale 2017 et qui n'a pas souhaité voir son mandat renouvelé ;
- la nomination en qualité d'administrateur indépendant de Mme Barba en remplacement M. Riboud, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2018 ;
- la ratification de la cooptation de M. Yamauchi en qualité d'administrateur nommé sur proposition de Nissan ;
- la ratification de la nomination de Mme Serizawa en qualité d'administrateur nommé sur proposition de Nissan et le renouvellement de son mandat ;
- le renouvellement, sous condition, du mandat de M. Ostertag en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires ; et
- la nomination, sous condition, de M. Thollot en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires.

../..

Plus personne ne demandant la parole et tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 17 heures 47.

Fait à Boulogne, le 19 septembre 2017

Certifié conforme



Anne-Sophie Le Lay
Directeur Juridique Groupe

RENAULT s.a.s.
Société par actions simplifiée au capital de 533.941.113 euros
Siège social : 13/15, quai Le Gallo
92100 – Boulogne-Billancourt
780 129 987 RCS Nanterre

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 JUIN 2017**

Le 15 juin 2017 ;
A 18h15,

La soussignée, RENAULT SA, société anonyme au capital de 1.126.701.902,04 euros, dont le siège social est 13/15 quai Le Gallo à Boulogne-Billancourt (92100), identifiée sous le numéro 441 639 465 RCS Nanterre et représentée par Monsieur Carlos Ghosn, agissant en qualité d'associé unique (l'« Associé Unique ») de la société RENAULT s.a.s.,

A pris les décisions exposées ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

./..

Huitième décision (*Nomination d'un nouvel administrateur - Madame Miriem Bensalah Chaqroun*)

L'Associé Unique nomme Madame **Miriam Bensalah Chaqroun** en qualité d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Neuvième décision (*Nomination d'un nouvel administrateur - Madame Marie-Annick Darmaillac*)

L'Associé Unique nomme Madame **Marie-Annick Darmaillac** en qualité d'administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

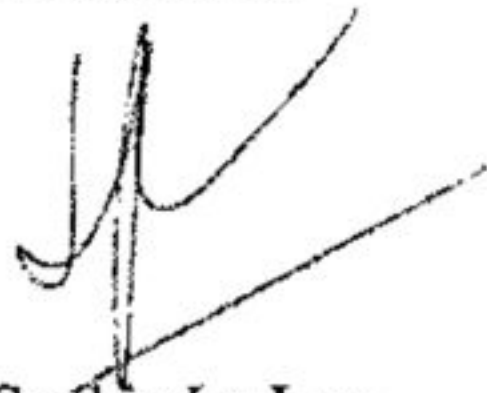
Dixième décision (*Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire - Madame Catherine Barba*)

L'Associé Unique nomme Madame Catherine Barba en qualité d'administrateur, en remplacement d'un administrateur démissionnaire, Monsieur Riboud, sur la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

././.

Fait à Boulogne, le 19 septembre 2017

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ASL', written over a horizontal line.

Anne-Sophie Le Lay
Directeur Juridique Groupe